

Actualité



A Lyon, un an de répit pour le squat du Chemineur

Le tribunal a donné un délai de 14 mois avant l'expulsion du squat du Chemineur (Lyon 4^e), où sont hébergés 45 jeunes migrants. ICF Habitat, le bailleur social de la SNCF, en avait demandé l'expulsion pour y bâtir des logements sociaux. Les soutiens interpellent à présent la Métropole de Lyon.

La décision du tribunal est tombée ce mardi 9 novembre. Dans leur combat judiciaire contre ICF Habitat, bailleur social de la SNCF, les membres du squat, Chemineur, a gagné 14 mois de répit, d'après le Collectif de soutien aux migrants de la Croix-Rousse.

Pour rappel, ce squat se situe dans un des bâtiments décrépis, voués à la démolition, situés derrière le 52 rue Denfert-Rochereau (Lyon 4^e). Dans celui-ci, des membres du [collectif croix-roussien](#) logent des jeunes migrants sans logement depuis juin dernier. Pour cela, ils se font aider par le collectif Amie (Accueil des mineurs isolés étrangers), la Cimade (Comité inter-mouvements auprès des évacués), la Cum (coordination urgence migrants) et la Ligue des droits de l'homme. Le bâtiment est non meublé et dépourvu de chauffage et d'électricité.

« Le tribunal considère que ces jeunes à la rue sont en danger »

A l'époque, la plupart des jeunes migrants viennent du campement du square Gustave-Auguste Ferrié, situé à cent mètres. Ils sont issus de pays en développement ou en guerre : Guinée-Conakry, Gambie, Pakistan ou encore Nigéria... La plupart sont des garçons et ont entre 14 et 16 ans. Ils se revendiquent tous mineurs mais le Centre de mise à l'abri et d'évaluation (CMAE) des mineurs non accompagnés de la Métropole de Lyon ne reconnaît par leur minorité.

A lire sur Rue89Lyon :

- [Jeunes migrants à Lyon : vers un deuxième squat type « Maurice-Scève » ?](#)
- [Lyon 4e : une après-midi avec les jeunes migrants du Chemineur](#)
- [A Villeurbanne, une expulsion de squat pour inaugurer la « semaine de l'hospitalité »](#)

Le bâtiment a beau ne pas être chauffé, et meublé avec de la récup', aucun lit ne reste jamais vide. Parfois même, des jeunes fondent en larmes devant les portes car il n'y a pas assez de place pour les accueillir.

Les soutiens demandent de l'électricité au Chemineur

Face à ce constat, le tribunal a donné une décision favorable aux associations, leur garantissant qu'elles pourront user des lieux pour les 14 prochains mois. D'après le Collectif de soutien aux migrants de la Croix-Rousse :

« Le tribunal considère que ces jeunes à la rue sont en danger et qu'ils doivent voir respecter leurs droits fondamentaux relevant de la protection de l'enfance et de la responsabilité de la Métropole (qui en a la compétence). »



Le 25 juin, le Collectif de soutien aux migrants de la Croix-Rousse a investi ce bâtiment du 4^e arrondissement de Lyon, baptisé le « Chemineur », pour y héberger les jeunes migrants sans solution de logement.

Le collectif urge donc la Métropole de prendre à son tour des mesures concrètes afin de protéger les jeunes migrants. Ils demandent à ce que soient aidés les 45 jeunes du Chemineur, mais aussi les jeunes à la rue et sous tente près des jardins de la Grande-Côte. Le collectif demande aussi au propriétaire, ICF Habitat, de rétablir l'électricité au plus vite.